

Message aux participants du Colloque organisé à l'occasion du 25ème anniversaire de Handicap International

Lakhdar Brahimi,

Ancien Conseiller spécial du Secrétaire Général des Nations Unies. Parrain du colloque

(Message lu par Martin Barber, ancien Directeur de l'UNMAS)

Palais des Congrès de Lyon – 12 février 2008

Mesdames, Messieurs,

Ne pouvant être parmi vous pour des raisons indépendantes de ma volonté, j'adresse ce message à tous les participants du Colloque organisé à l'occasion du 25ème anniversaire de la création de Handicap International.

Lorsque j'ai été approché pour parrainer cette manifestation, je n'ai pas hésité à accepter ce que je considère être un très grand honneur -- celui d'être associé au tribut justement rendu à une organisation non-gouvernementale qui a prouvé au fil de ces années son utilité dans l'aide aux victimes et dans la promotion des droits des personnes handicapées.

Durant ma longue carrière internationale, j'ai pu apprécier plus d'une fois la compétence, l'abnégation et l'engagement de vos équipes de terrain. En Asie, en Afrique et encore plus récemment au Moyen-Orient, j'ai constaté le travail accompli pour soulager les victimes des mines anti-personnel, mais aussi plus généralement pour aider ceux et celles qui sont doublement affectés par les catastrophes et les conflits, car ils étaient déjà handicapés.

Mais votre action ne s'est pas arrêtée à l'aide aux victimes. Vous avez justement considéré qu'il fallait aussi traiter des causes évitables du handicap. A cet égard, je voudrais rendre hommage à l'action que vous avez entreprise dans le domaine de la prévention des accidents dus aux mines et du déminage.

C'est cette même motivation qui vous a conduit, avec d'autres ONG, à lancer cette campagne mondiale contre les mines anti-personnel qui a débouché sur la Convention d'Ottawa et l'attribution du prix Nobel de la Paix.

Pour la première fois, la société civile, sous l'impulsion d'une poignée d'organisations courageuses et visionnaires, contraignait les gouvernements à faire un pas décisif dans l'élimination d'une arme de guerre qui s'attaquait principalement aux civils. La campagne que vous avez lancée pour l'élimination des bombes à sous-munitions, dont on voit encore les ravages auprès des populations du sud Liban, participe de cette même démarche. Encore une fois, c'est à l'initiative des secteurs les plus dynamiques de la société civile que les gouvernements se mobilisent pour bientôt, je l'espère, interdire la production, le commerce et l'utilisation des bombes à sous-munitions.

Votre action, en ce domaine, est essentielle : les mines anti-personnel, les bombes à sous-munitions, sont ces tueurs silencieux qui continuent à faire des ravages longtemps, très longtemps après la fin des conflits, et dont les cibles privilégiées sont, le plus souvent, des enfants, des paysans, des hommes et des femmes âgés.

Ces considérations m'amènent directement au thème du Colloque qui vous réunit aujourd'hui à Lyon: le rôle des ONG dans la détermination des politiques globales. Nous vivons ensemble les aléas et les difficultés d'un système de sécurité collective reposant sur un multilatéralisme de plus en plus largement battu en brèche : ce système, souvent paralysé plus par l'absence de volonté politique des Etats que par ses propres contraintes, n'est pas toujours en mesure de donner une réponse appropriée à des problèmes, même humanitaires. Ne devrait-on pas s'étonner, et même regretter pour ma part, que la proscription des mines anti-personnel ne résulte pas d'un accord à la conférence des Nations unies sur le désarmement? Cet exemple et, bientôt, celui des bombes à sous-munitions, nous montrent l'importance du rôle des ONG dans l'identification et le traitement de certains problèmes. Dans ce domaine, c'est de la société civile et non des institutions intergouvernementales que viennent l'initiative et l'élan. Les ONG ne se limitent plus au rôle de conscience d'un monde en difficulté, elles s'engagent dans une action déterminée qui conduit les gouvernements à prendre des décisions, avec le soutien des opinions publiques, préalablement mobilisées par les mêmes ONG.

Ce rôle accru, gagné de haute lutte par les ONG, constitue une chance mais aussi une lourde responsabilité. Jusqu'à quel point, dans un système westphalien où les Etats restent les agents souverains, les organisations non-gouvernementales peuvent-elles intervenir, et sur la base de quelle légitimité, sans brouiller les cartes? Doivent-elles se cantonner à certains domaines ou, dans un environnement mondialisé, étendre leur action à d'autres secteurs? C'est sans doute à ce genre de questions et à bien d'autres que vos ateliers devront tenter de répondre.

Mais prenons tous garde : toutes les organisations qui sont rassemblées sous le vocable « ONG » ne sont pas les mêmes. Vous le savez mieux que moi : il y en a qui ne méritent pas d'appartenir à votre Ligue. L'inqualifiable aventure de ces enfants qui ont failli être enlevés à leurs parents au Tchad est venue tout récemment nous rappeler que nous devons tous faire preuve de vigilance et nous employer à empêcher que l'action irresponsable d'une poignée d'individus vienne jeter le doute et la suspicion sur la noble mission que les ONG authentiques comme la vôtre mènent à travers le monde avec une si grande abnégation et un si grand succès.

En vous renouvelant mon profond regret de ne pouvoir vous accompagner dans ces discussions sans nul doute passionnantes, je vous souhaite des débats intéressants et fructueux.

Je félicite Handicap International pour le travail accompli durant les 25 dernières années et je lui souhaite un égal succès dans ses entreprises futures.

Merci

* * *